



Assemblée générale 2013

Assemblée générale ordinaire Dimanche 20 octobre 2013, Toulouse – Auditorium St Pierre des Cuisines *compte-rendu*

Présences : 81 membres étaient présents, 98 avaient donné un mandat (procuration), 182 ont voté par correspondance, soit un total de 361 membres présents ou représentés.

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut se tenir et valablement délibérer.

A la table de présentation : Philippe Lefebvre (président), Remi Dropsy (secrétaire), François Gobilliard (trésorier)

I) Accueil

La séance est ouverte à 09h30. Bienvenue à toutes et à tous.

Madame de Comarmond, adjointe au maire à la culture, après avoir chaleureusement accueilli les membres de l'association, a rappelé la politique de la ville en faveur de l'orgue et souligné la concordance de celle-ci avec les objectifs d'Orgue en France. Elle a tenu à remercier Jean Dekyndt (directeur du conservatoire), Michel Courtois et Michel Bouvard (respectivement président et directeur artistique de Toulouse les Orgues) pour la haute tenue de leurs activités et le rayonnement de celles-ci.

Au nom d'Orgue en France, Philippe Lefebvre a remercié la ville de Toulouse et Toulouse les Orgues de leur accueil, des moyens matériels et humains mis à notre disposition pour ces journées et de l'excellence de leur politique en faveur de l'orgue. Nous saluons également la présence à cette assemblée générale de deux de nos membres d'honneur, Pierre Cogen et Jean-Loup Chrétien, ainsi que de Patrick Armand, président du Groupement Professionnel des Facteurs d'Orgues, et de Emmanuel Bellanger, vice-président de l'ANFOL.

Rappel des membres ayant un droit de vote : 944 membres individuels et 29 membres d'honneur (total 973).

II) Rapports moral et financier.

Synthèse du rapport d'activités 2012 et informations sur les activités au 30/09/2013

Adhésions et comité de soutien (au 30/09/2013)

- Nombre de membres adhérents personnes physiques : **944** (806 membres à jour de leur cotisation 2013 + 138 nouveaux membres)
- Nombre d'associations et personnes morales au comité de soutien : **162**

Comité d'honneur. Les organistes : S. Chaisemartin, F. Chapelet, M. Chapuis, P. Cogen, B. Focroulle, M.L. Girod, J. Guillou, A. Isoir, J.P. Leguay, L. Robilliard, R. Saorgin, les chefs d'orchestre G. Prêtre, K. Nagano, les compositeurs G. Amy, E. Canat de Chizy, B. Jolas, P. Hersant, les pianistes P.L. Aimard, R. Muraro, le trompettiste R. Delmotte, l'astronome J.L. Chrétien, la comédienne B. Fossey, la réalisatrice C. Serreau, la productrice de radio A. Montaron, ainsi que H. Blanc, conseiller d'Etat honoraire, ancien Préfet de Région, X. Darcos, ambassadeur en mission pour la politique culturelle extérieure de la France, B. Dufourcq, Ambassadeur de France, ancien Président de la Fondation de France, D. Rondeau, écrivain, Ambassadeur de France auprès de l'UNESCO. *Avec tous les organistes et ses nombreux amis, nous avons été particulièrement émus et attristés par le décès de Marie-Claire Alain en février 2013.*

4 réunions du conseil d'administration : 24/11/2012, 16/2/2013, 1/6/2013, 18/10/2013 (depuis la dernière AG)

9 réunions du bureau depuis précédente AG : 13, 21 et 27/11/2012, 19/12/2012, 21/1, 22/2, 3 et 16/04, 11/6, 4/9/2013

11 réunions régionales au printemps 2013 : Avignon, Bastia, Bordeaux, Chambéry, Lille, Lyon, Marseille, Paris, Reims, Strasbourg, Toulouse.

Réunions des commissions en février et mars 2013. Mise en place des commissions avec quelques séances de travail. Méthodologie de travail discutée. Premiers documents en cours d'élaboration. A paraître prochainement : annuaire des classes d'orgue.



Assemblée générale 2013

Au cours de l'AG, plusieurs responsables des commissions sont intervenus pour faire l'état d'avancement de leurs travaux : Véronique Leguen (relations avec les associations et mise en place d'un moyen d'échanges et de communication entre les associations), Pierre Mea (enseignement et pratiques amateurs, travaux sur le matériel pédagogique pour les débutants et le premier cycle), Pascal Marsault (inventaire des classes d'orgues). Il a également été fait état des priorités en matière de documentation.

Lettres d'information - 2 lettres d'information en 2012 et 2 autres en 2013. (prochaine lettre à venir avant fin 2013).

Production et diffusion d'un CD des concerts de novembre 2012 à Lyon (F.Espinasse et L. Robillard)

Rencontres, démarches et réunions de travail :

- Ministère de la culture, direction de la création artistique ; OEF a insisté sur l'importance de soutenir la création d'orgues neufs. Il a été convenu de se revoir avant fin 2013.
- Conférence des Evêques de France et Anfol : trois réunions en 2013. Projet de rencontre avec Mrg Aubertin, président de la commission épiscopale pour la liturgie et la Pastorale et sacramentelle. Réflexion sur le rôle de l'organiste et son statut.
- Groupement professionnel des facteurs d'orgues : préparation des stages de facture d'orgues.
- Création d'un orgue dans l'auditorium de Bordeaux : réunions sur place, soutien à la mise en place d'une association.
- Réunion avec la Sacem
- Démarches en cours pour la TVA sur la construction d'orgues neufs

Services, conseils, soutiens sollicités par les membres : Le bureau a répondu à de multiples demandes d'information et de services sur divers sujets (SACEM, informations administratives et juridiques, utilisations d'un orgue, entretien des orgues). Déplacements sur site.

Interventions : Abbeville (sauvetage de l'orgue avant destruction de l'église), cathédrale de Montauban (recrutement d'organiste), Directeurs des conservatoires nationaux supérieurs de musique de Paris et Lyon (insertion professionnelle des organistes titulaires du certificat d'aptitude),

Organisation du Jour de l'Orgue 4,5,6 mai 2013 – Cette action a mobilisé des centaines de membres et associations et a été soutenue par le Ministère de la culture. 500 manifestations. Importante communication et retours dans les médias nationaux : Le Monde, La Croix, Le Figaro, TF 1 , FR3 national, etc.. et (nombreux retours dans la presse régionale).

Fiches techniques – Nouvelles fiches techniques : statuts d'une association, solliciter une subvention.

Site internet –développement du site ; mise en ligne de nouvelles fiches techniques.

Rapport financier 2012

Recettes : En 2012, le montant des cotisations apportées par les personnes physiques, les associations et les facteurs d'orgue s'est élevé à 20.693 euros. Ont également été encaissés les chèques de remboursement de l'avance pour le diner à la brasserie Georges lors des Rencontres d'Orgue en France de Lyon (1.800 euros). Le total des recettes s'élève donc à 22.493 euros.

Dépenses : Les dépenses s'élèvent à 21.274 euros. Les principaux postes ont été la finalisation de la construction du site internet, pour 6.432 euros ; la communication institutionnelle – Jour de l'Orgue et notoriété de l'association – pour 5.751 euros (Orgues Nouvelles, Diapason et American Guild of Organistes) ; l'avance du diner à la Brasserie Georges (2.100 euros) ; les frais d'affranchissement (1.696 euros) ; des frais de transports pour les réunions en région et réunions de CA (1.717 euros) ; une partie des frais de réalisation du CD des Rencontres de Lyon (le solde étant sur l'exercice 2013).

Situation nette : En prenant en compte le report à nouveau de l'exercice 2011, le solde de l'exercice 2012 est de 17.625 euros.

Trésorerie : Au 31/12/12, le compte courant comptabilisait 12.480 euros, 5.000 euros étaient placés sur un livret A et la caisse contenait 445 euros.

Assemblée générale 2013

| COMPTE DE RESULTAT | 2012 |
|--|------------------|
| | au 31/12/2012 |
| Crédit | 38 899,82 |
| Solde année n-1 | 16 406,35 |
| C110-Adhésions particuliers | |
| C120-Adhésions Associations | |
| C130-Adhésions FO | |
| Sous-total cotisation des membres | 20 693,47 |
| Sous-total subventions | 0,00 |
| C310-Remboursement Avance - Repas | 1 800,00 |
| Sous-total Rembt d'avance | 1 800,00 |
| Débit | 21 274,79 |
| D110-Imprimerie | 585,15 |
| D120-Papeterie | 394,53 |
| D210-Affranchissements | 1 696,84 |
| D220-Communications | 0,00 |
| D310-Internet - construction | 6 432,91 |
| D320-Internet - maintenance | 0,00 |
| D330-Création de support audio | 1 400,00 |
| D410-Denrées alimentaires et boissons | 2 358,99 |
| D510-Frais de transport | 1 717,30 |
| D520-Location de salle | 839,20 |
| D610-Assurances | 28,69 |
| D710-Frais bancaires | 49,66 |
| D810-Communication institutionnelle | 5 751,52 |
| D720-Chèques impayés | 20,00 |
| Solde | 17 625,03 |

III) Projet de programme d'activités et de budget prévisionnel pour 2014

- **Organisation générale de l'association :** En lien avec le CA et les commissions, étude de modalités de rapprochement avec les membres et les associations en région. Ces modalités seront discutées lors des réunions régionales en janvier, février, mars 2014.
- **Site Internet et Ressources :** Finalisation de nouvelles fiches techniques (restaurer un orgue - concerts dans les lieux de culte –solliciter le mécénat). Annuaire des classes d'orgue - Documentation générale (recensement de documentation sur l'orgue, dictionnaire de l'orgue, etc.).
- **Jour de l'Orgue :** Date retenue : week-end du 10/11 mai 2014. Objectif : plusieurs centaines de concerts, auditions, animations autour de l'orgue. Mise en ligne du programme général sur internet. Développement d'actions ciblées de communication.
- **Soutien administratif et technique –Services aux membres et aux adhérents :** Services personnalisés, réponse aux demandes de conseil, visites sur place si besoin.
- **Activités pédagogiques :**
 - Poursuite des actions d'initiation à la facture d'orgues en lien avec le Groupement Professionnel des Facteurs d'Orgue.
 - Le projet de stage pour amateurs n'ayant pu voir le jour en 2013, il est envisagé en 2014 et sera discuté lors des réunions régionales
- **Actions à destination des collectivités et des administrations :** A la demande du Groupement Professionnel des Facteurs d'Orgue, la participation au Salon des Maires de France, initialement projetée en 2013, a été reportée en 2014. Communication auprès des collectivités, les associations d'élus, concernant la vie de l'orgue, les fiches techniques, les associations, etc. Rendez-vous et réunions avec des administrations et des élus.
- **Ressources** Finalisation de nouvelles fiches techniques (restaurer un orgue - concerts dans les lieux de culte,) – Finalisation du recensement des associations (membres ou non d'OEF) – recensement des classes d'orgue - Documentation générale (recensement de documentation sur l'orgue, dictionnaire de l'orgue, etc.).
- **Recensement des orgues abandonnés.** Cette question, soulevée lors de l'assemblée générale de Lyon, va faire l'objet d'une campagne auprès des membres et de toutes les personnes susceptibles de concourir à ce récolement. Une fiche et un mode d'emploi seront communiqués.

Assemblée générale 2013

• Travaux des commissions

En fonction des travaux de différentes commissions, des publications seront mises sur le site internet pour les adhérents.

En cours et à venir : Annuaire des classes d'orgue, matériels pédagogiques pour l'enseignement des débutants et premier cycle, catalogue des œuvres pour orgue composées depuis 1980, commencement de l'inventaire des orgues abandonnés, étude d'un outil pédagogique audio-visuel de sensibilisation, etc.

. Concertation et actions avec les facteurs d'orgues

Patrick Armand (société Muhleisen), présent à notre assemblée générale, intervient au nom du Groupement Professionnel des Facteurs d'Orgues pour confirmer, d'une part, l'implication de 7 facteurs d'orgues dans les journées d'initiation à la facture d'orgues, initiées par Orgue en France, et d'autre part, la décision du GPFO de s'associer à Orgue en France pour être présent au salon des maires de France en novembre 2013. Il évoque par ailleurs la question des visites d'accord et d'entretien des orgues en rappelant que la présence des organistes est fortement souhaité, voire nécessaire, lors de celles-ci.

Projet de budget prévisionnel 2014

| | Projet 2013 (AG 2012) | Projet de budget 2014 (AG 2013) |
|---------------------------------------|--------------------------|------------------------------------|
| RECETTES | 25.000€ | 25.000 € |
| Cotisations | | 15.000 € |
| Report année n-1 | | 10.000 € |
| DEPENSES | 25.000 € | 25.000 € |
| Frais de fonctionnement – secrétariat | 2.500 € | 3.000 € |
| Frais de déplacement | 2.000 € | 2.000 € |
| Communication générale – Publicité | 6.000 € | 4.000 € |
| Développement site internet | 2.500 € | 2.000 € |
| Activités pédagogiques | 3.000 € | 2.000 € |
| Événementiel | 8.000 € | 10.000 € |
| - <i>Jour de l'orgue</i> | | 4.000 € |
| - <i>Assemblée générale</i> | | 1.000 € |
| - <i>Salon des maires de France</i> | | 5.000€ |
| Équipement – Investissement | 1.000 € | 1.000 € |
| Divers | | 1.000 € |

VI) Vote des résolutions : 361 votants et exprimés

- Résolution 1 : approbation du rapport moral et du rapport financier 2012, quitus de la gestion du conseil d'administration : OUI : 360 NON : 0 ABSTENTION : 1
- Résolution 2 : approbation du programme d'activités 2014 OUI : 360 NON : 0 ABSTENTION : 1
- Résolution 3 : approbation du budget prévisionnel 2014 OUI : 358 NON : 1 ABSTENTION : 2

Les résolutions 1, 2 et 3 sont adoptées.

VII) Questions diverses posées par des membres présents

-Faut-il faire classer son orgue pour avoir des subventions plus rapidement ?

La décision de protection d'un orgue au titre des monuments historiques ne doit pas être motivée par des considérations financières mais uniquement par des considérations musicales et patrimoniales. Il y a lieu de rappeler que l'Etat, qui décide du classement, n'est pas tenu par la loi de participer au financement des travaux.

Il est constaté que le nombre d'orgues protégés restaurés chaque année avec l'aide de l'Etat a nettement diminué dans les 15 dernières années ; le contexte économique actuel ne va pas améliorer une situation déjà dégradée. Il peut se produire 15 à 20 ans, voire plus, entre le classement et des travaux de restauration. Nombre de collectivités, d'associations, d'organistes ont parfois regretté d'avoir sollicité le classement d'un instrument, ce qui a ralenti les travaux de remise en état et apporté beaucoup de contraintes.

Assemblée générale 2013

-Comment convaincre un maire et son conseil municipal de participer au financement d'un orgue ?

Un instrument propriété communale relève du patrimoine de la ville au même titre que tout ensemble immobilier ou mobilier. Bien souvent les collectivités locales ne mesurent pas qu'un orgue est une œuvre d'art au même titre qu'un tableau.

Avoir un projet culturel et un projet d'éducation et d'animations culturelles, qui concernent la population de la commune. Ce projet doit être soutenu par le plus grand nombre et pas seulement par quelques personnes.

S'assurer que la ville ne sera pas seule à financer (dans la mesure où l'orgue est situé dans un édifice affecté au culte, il est normal que les utilisateurs, clergé-affectataire, association amis de l'orgue, contribuent au financement).

Il est signalé que, malgré la situation économique, des collectivités territoriales s'engagent dans la construction d'orgues. Dans tous les cas, ces projets voient le jour grâce à l'implication d'associations et d'organistes qui portent un projet « fédérateur » qui s'inscrit dans la politique culturelle d'une collectivité.

-La place de l'harmonium n'a pas encore été identifiée dans le site internet.

Comme cela a été évoqué au cours de l'AG, nous devons revoir le mode de fonctionnement du site internet et son développement. Dans ce cadre, et notamment dans la rubrique « Documentation ou Ressources » l'harmonium y trouvera sa place.

-Faut-il des délégués ou des délégations régionales d'Orgue en France ?

Cette question sera évoquée lors des prochaines réunions régionales. En tout état de cause, le Bureau et le Conseil d'administration d'OEF n'envisagent en aucun cas d'imposer ou de désigner arbitrairement des délégués. Si une majorité se dégageait pour mettre en place des représentants locaux d'OEEF, il faudrait déterminer le mode démocratique de désignation, la mission de ces personnes, les limites statutaires de leurs responsabilités, etc.

Pour l'heure, les 25 membres du conseil d'administration légitimement élus par l'assemblée générale de novembre 2011, et dont la majorité est implantée dans diverses régions, peuvent être des interlocuteurs de proximité.

-Un membre signale qu'il existe des orgues abandonnés dans des édifices culturels désaffectés ou très peu utilisés, et que dans le même secteur il y a des églises fréquentées et utilisées qui n'ont pas d'orgue. Comment faire ?

L'Histoire nous montre qu'au fil des siècles, les orgues, au même titre que d'autres mobiliers, ont circulé d'un édifice à l'autre, d'une ville à une autre (et pas seulement après la Révolution). On constate d'ailleurs aujourd'hui qu'il y a un marché européen d'orgues d'occasion, qui se développe de plus en plus.

Envisager le transfert d'un orgue dans un autre édifice suppose l'accord du propriétaire et de l'affectataire actuels ainsi que celui des futurs utilisateurs (propriétaire, affectataire, etc.).

Conclusions de l'assemblée générale.

Notre objectif : « Défendre et promouvoir la cause de l'orgue et donner de la force à cette cause au plan national ; renforcer les échanges avec les institutions et valoriser la place de l'orgue »

Il est annoncé que l'assemblée générale 2014 se tiendra à Paris le 11 novembre 2014